

## CAPITAINE COOK (29)

### COLÈRE !

Ce mercredi 30 juin 2021, les salariés de Capitaine Cook ne partageaient pas franchement la bonhomie de leur emblématique marin fumant la pipe.

Comme la veille, sur le site de Clohars-Carnoët, des salariés ont débrayé quelques heures. Ce n'est pas la première fois qu'ils manifestent pour des revendications salariales et de meilleures conditions de travail.

Pour mémoire, Capitaine Cook, qui appartient au groupe Intermarché, emploie 250 personnes sur Clohars-Carnoët (produits de la mer tartinables, surimi...) et à Plozévet (conserves).

On assiste à une cascade de démissions, note Abdou Benzaïra, délégué syndical Cgt. Normal, disent les salariés qui participent au débrayage, on n'est pas assez payé. Ceux qui restent, c'est pour manger, c'est tout. On veut une meilleure organisation du travail, des conditions de travail acceptables.

Les salariés ont été invités à une réunion d'information, cette semaine avec la direction, pour présenter la nouvelle organisation du travail, note le délégué syndical Cgt. Il en ressort qu'on nous demande de travailler plus, les samedis, et en 2 x 9, avec moins de moyens humains, une compensation insuffisante. Sans reconnaissance, cela a forcément provoqué la colère et la déception.

Les salariés du site de Clohars-Carnoët entendent poursuivre leur mouvement tant qu'un accord n'aura pas été trouvé entre la direction et les salariés. Ils appellent les salariés du site de Plozévet à les suivre dans leurs actions.



Montreuil, le 2 juillet 2021